

Installation de séparation d'hydrocarbures
avec unité à coalescence
en béton armé *préfabriqué* suivant la norme DIN 4281,
conforme à la norme NBN EN 858.

OLEOPATOR[®]-K/ -K plus
OLEOMAX[®] CL. I
COALISATOR[®]-CCB/ -CRB/ -PR
OLEOPASS[®]

Installation de séparation d'hydrocarbures
en béton armé *préfabriqué* suivant la norme DIN 4281,
conforme à la norme NBN EN 858.

OLEOPATOR[®]-B/ -B plus
OLEOMAX[®] CL. II
CURATOR[®]-CCB/ -CRB/ -PR
OLEOPASS[®]

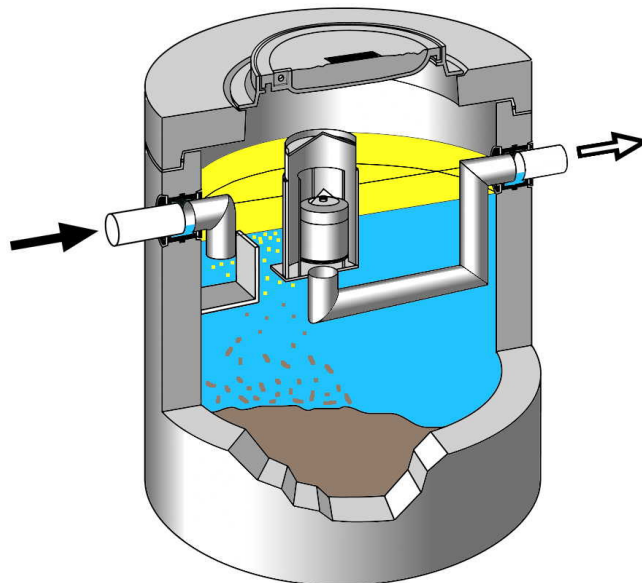


Table des matières	Page
1. Généralités	3
2. Instructions de pose	4
3. Placement de la dalle de recouvrement et des rehausses	5
4. Entretien	
Généralités	6
Evacuation / vidange	6
5. Mise en service	
Tarage du flotteur	7
Contrôle d'étanchéité	7
Remplissage de l'installation	8
6. Mesure d'auto-inspection, d'entretien et de révision	
Caractéristiques de l'installation	9
6.1 Auto-inspection mensuelle	9
6.2 Entretien semestriel	9-10
6.3 Nettoyage de l'unité à coalescence	11
6.4 Mat à coalescence	12
6.5 Instructions spécifiques concernant les installations de séparation de type COALISATOR-CRB à partir de GN 40 et COALISATOR-PR GN 80 et 100	13
6.6 Révision tous les 5 ans minimum	14
7 Prescriptions de réparation du revêtement	14
8 Numéros de référence des pièces de rechange de l'unité à coalescence	15-16

1. Généralités

Une installation de séparation d'hydrocarbures pour liquides minéraux légers se compose généralement de :

- un ou plusieurs points d'évacuation (sans garde d'eau)
- un déboureur d'une contenance suffisante
- un séparateur d'hydrocarbures d'une capacité suffisante
- une chambre ou une pompe d'échantillonnage en aval du séparateur
- un système d'alarme

L'installation complète doit satisfaire aux exigences posées par la norme européenne NBN EN 858.

Il est recommandé de ne faire passer par l'installation de séparation d'hydrocarbures que les eaux usées chargées en liquides minéraux légers. Les eaux de pluie s'écoulant des toitures et des terrains avoisinants doivent être évacuées séparément. Les eaux usées domestiques, ménagères ou fécales (provenant des toilettes), ne peuvent en aucun cas être raccordées à la tuyauterie d'évacuation menant au séparateur.

Veillez également à ce que ces tuyauteries d'évacuation ne soient pas raccordées directement derrière le séparateur, ce qui risquerait de créer un phénomène de sous-pression en aval de l'installation par manque de ventilation. Ceci aurait pour conséquence de provoquer l'aspiration du flotteur sur son assise et la fermeture complète de l'évacuation.

Il est également déconseillé de placer une installation de pompage en amont de l'installation, ce qui aurait pour effet d'entraver son bon fonctionnement par la création de turbulences et d'émulsions. Dans de telles situations, il est nécessaire de dimensionner plus grandement l'installation.

Aussi bien la tuyauterie d'amenée que les différents raccords doivent être réalisés dans un matériau résistant aux huiles et aux graisses minérales. Les raccords standard à l'entrée et à la sortie du séparateur conviennent pour le raccordement à des tuyaux en matière plastique (par ex. PE-HD).

2. Instructions de pose

Vérifier si le matériel livré est complet et s'il n'a éventuellement pas subi de dommages au cours de son transport. Des pièces endommagées ne peuvent en aucun cas être placées. Les irrégularités que viendrait à présenter certaines surfaces au terme du processus de fabrication ou à la suite du transport (par ex. éclats, microfissures) seront sans importance et non prises en considération pour autant qu'elles n'altèrent pas l'étanchéité des pièces prises séparément ou reliées entre elles. Nous ne pourrions en aucun cas être tenus responsables d'éventuels dommages survenus à la suite d'un déchargement non conforme aux prescriptions.

Veillez à ce que lors du chargement ou du déchargement des cuves en béton, les 3 chaînes aient au moins une longueur de 3 m par rapport au sommet de la cuve, ce, afin d'empêcher l'endommagement des collets.

Il n'est pas permis d'utiliser l'entrée et la sortie comme œillet de levage.

Concevoir la fouille de telle façon qu'une mise en œuvre correcte et sans risque soit assurée. A cet effet, une largeur minimale de 0,5 m entre l'ouvrage et le talud de la tranchée doit être ménagée. La stabilité de la fouille doit être garantie.

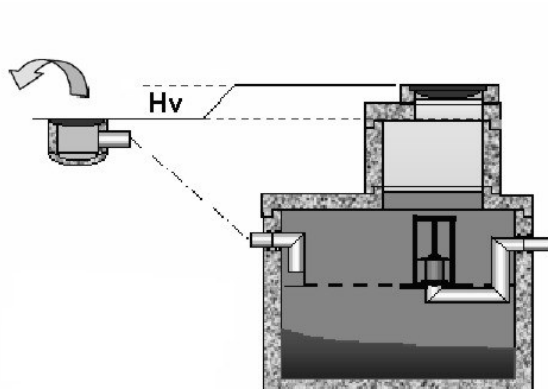
Réaliser le fond de la fouille parfaitement horizontal. Il devra être recouvert d'un lit de sable stabilisé d'épaisseur constante de 10 à 15 cm arasé à la règle constitué d'un matériau propre. Si la nature du terrain l'exige, un radier en béton sera réalisé.

Positionner le séparateur en s'assurant du bon sens d'écoulement des eaux et en vérifiant l'horizontalité de l'entrée et de la sortie (notez que l'obturateur automatique est positionné sur la garniture de sortie du séparateur).

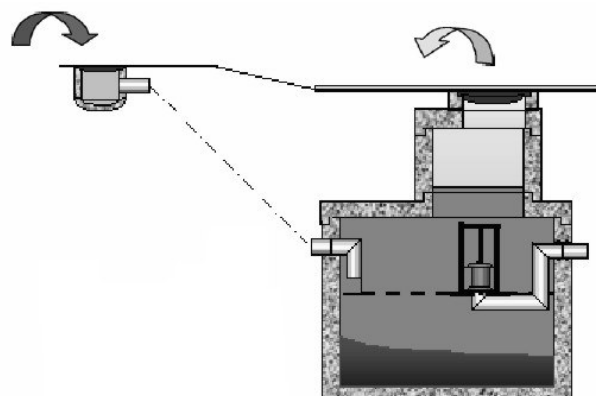
Raccorder l'entrée et la sortie aux canalisations (la pente d'écoulement de la canalisation en amont vers le séparateur doit être minimum 2 %).

Le séparateur d'hydrocarbures sera implanté de façon telle que le niveau supérieur de son (ses) couvercle(s) se verra rehaussé d'une hauteur minimale «Hv » par rapport au point d'évacuation (avaloir ou caniveau) le plus bas. Ce surhaussement a pour but d'empêcher les hydrocarbures de déborder par le (les) couvercle(s) en cas de fermeture du flotteur.

On retrouvera la valeur minimale de ce rehaussement «Hv » sur la fiche technique.



Le surhaussement Hv est suffisante, afin d'éviter le débordement des hydrocarbures en cas de fermeture du flotteur.

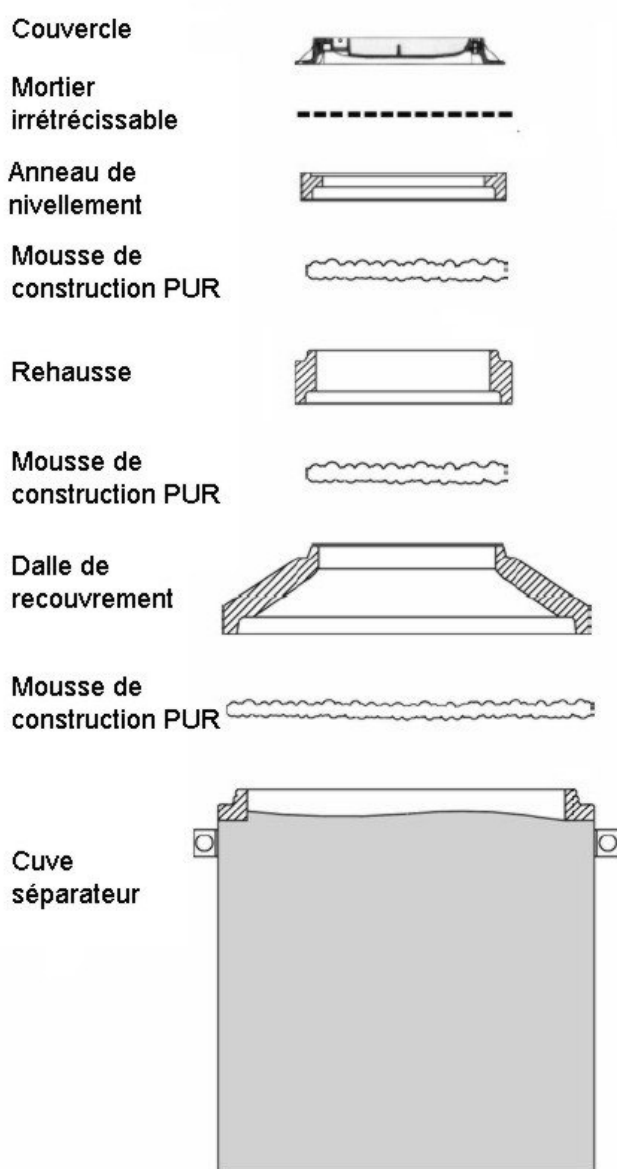


Une situation avec flotteur obturé et débordement des hydrocarbures par le couvercle. Avec une telle implantation l'utilisation d'un dispositif d'alarme est obligatoire par la norme EN 858.

3. Placement de la dalle de recouvrement et des rehausses

La profondeur de raccordement standard, mesure "T" (= niveau du sol fini par rapport au bas du tuyau d'entrée), peut être adaptée à la situation concrète sur site par l'emploi de rehausses supplémentaires, hauteur 250, 500 et 1000 mm, ou d'anneaux de nivellement de 60, 80, 100 et 200 mm.

Schéma : chambre d'accès :

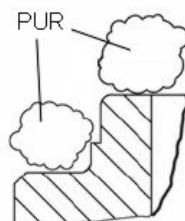


Application de la mousse d'étanchéité :

On utilisera la mousse de construction ACO PUR, résistante aux hydrocarbures, afin de réaliser l'étanchéité au niveau des joints entre la cuve, la dalle de recouvrement, les anneaux et rehausses.

Le couvercle et les anneaux de nivellement doivent être posés à l'aide d'un mortier irrétrécissable.

La mousse ACO PUR est une masse de jointoyage à 1 composant à base de polyuréthane avec attestation LGA pour application dans le cadre des installations de séparation.



Nettoyer les rainures, humidifier les deux surfaces. Bien secouer le flacon de mousse PUR.

Appliquer la mousse en 2 couches (attention : elle gonfle de plus de 50%).

Laisser la mousse durcir pendant 10 min. A défaut de durcissement préalable, l'étanchéité pourrait être incomplète et des fuites pourraient apparaître.

Avant de procéder au test d'étanchéité, nous vous conseillons d'attendre 5 heures min. afin que la mousse soit suffisamment durcie.

Attention :

De la mousse ACO PUR non durcie peut être enlevée à l'aide de nettoyant PUR ou d'acétone. De la mousse de PUR non durcie ne peut être enlevée que mécaniquement.

4. Entretien

Généralités

La norme NBN EN 858-2 est d'application pour l'utilisation et l'entretien.

Pour tous les travaux dans le cadre de l'auto-inspection, l'entretien et la révision du séparateur, les prescriptions légales en vigueur en matière de protection des travailleurs doivent être respectées.

Les dispositions locales en rapport avec l'auto-inspection, l'entretien et la révision de l'installation de séparation doivent être également prises en compte.

Vidange

Le liquide léger retenu dans le séparateur doit être évacué au plus tard lorsqu'il atteint 80% de la capacité de stockage maximale.

L'évacuation de la boue présente dans le débourbeur doit s'effectuer au plus tard lorsque ce dernier est rempli aux deux tiers.

En ce qui concerne le traitement des déchets évacués de l'installation, les prescriptions légales en vigueur doivent être prises en compte.

L'installation de séparation doit être à nouveau remplie d'eau (p. ex. eau potable, eau de processus, eaux usées épurées de l'installation de séparation) qui satisfait aux prescriptions d'alimentation locales.

5. Mise en service

Tarage du flotteur

Vérifier si le flotteur fourni est taré pour le liquide léger à séparer. Le tarage du flotteur est inscrit sur le plateau de fermeture :

0,90 g/cm³ : 0,90

0,95 g/cm³ : 0,95

Contrôle de la plaque signalétique

Vérifier si la plaque signalétique est fixée dans la partie supérieure du puits. Les données sur la plaque signalétique ne concernent que l'installation de séparation fournie.

Système d'alarme SECURAT®

Suivant les prescriptions de la norme, un système d'alarme est obligatoirement requis lorsqu'au moment du placement du séparateur la surélévation minimale du couvercle (Hv) exigée par la norme EN 858-2 point 5.6 n'est pas atteinte.

Fin

Nettoyer correctement l'installation, notamment des restes de mortier.

Attention !

Tant l'intérieur que l'extérieur de la cuve ne pourront être mis en contact avec l'eau qu'une fois les **joints de mortier** et les couches de revêtement **durcis**.

Contrôle d'étanchéité

L'étanchéité de l'installation complète doit être vérifiée avant le remblayage du puits de fondation. Ce contrôle doit être réalisé par une entreprise spécialisée.

Les prescriptions de la norme DIN/NBN 1999-100 doivent pour ce faire être respectées.

Lors du contrôle d'étanchéité par remplissage d'eau, il faut être attentif aux forces ascensionnelles s'exerçant sur ces installations avec cône ou dalle de couverture, et prévoir une charge supplémentaire sur la cheminée d'accès:

Cuve / Réservoir Ø 1800 max. = pas de charge supplémentaire

Cuve / Réservoir Ø 2100 max. = 4.000 kg

Cuve / Réservoir Ø 2500 max. = 9.000 kg

Cuve / Réservoir Ø 2800 max. = 16.000 kg

Cuve / Réservoir Ø 3000 max. = 20.000 kg

Réservoir rectangulaire 5,0 x 2,5 m

avec une seule cheminée = 35.000 kg

avec deux cheminées = 26.000 kg

avec trois cheminées = 17.000 kg

Les charges supplémentaires doivent être appliquées uniformément et directement sur la dalle de couverture. Toutes les charges supplémentaires se rapportent à T_{max}!

Remplissage de l'installation

Si elle est présente, ouvrir la vanne à main dans la chambre de prise d'échantillon!

Retirer l'unité à coalescence (pour autant qu'elle soit présente) et le **flotteur** de l'installation de séparation.

Via le tuyau d'entrée, remplir d'eau (voir instruction point 1) jusqu'à ce que dans la chambre de prise d'échantillon de l'eau s'écoule clairement dans le réseau d'égout ou que le niveau d'eau n'augmente plus dans le séparateur.

Lors du remplissage en eau des séparateurs CURATOR®- / COALISATOR®-CCB, il faut toujours remplir d'abord le compartiment de séparation (de préférence par le haut via la cheminée ouverte) et ensuite le débourbeur. Pendant le remplissage de l'installation, le flotteur doit être enlevé.

Ce n'est **qu'après le remplissage complet** que le **flotteur** peut être remis dans sa cage.

*Uniquement pour les séparateurs avec unité à coalescence :
Poser l'unité à coalescence*

Cette opération s'effectue en plaçant l'unité à coalescence autour de la cage du flotteur.

Installation prête à l'emploi

Placer le couvercle.

L'installation est prête à l'emploi.

6. Mesure d'auto-inspection, d'entretien et de révision

Caractéristiques de l'installation

Vous trouverez les caractéristiques de l'installation de séparation sur la plaque signalétique fixée à l'intérieur de la cheminée d'accès de l'installation.

Registre d'exploitation

Conformément à la norme DIN 1999-100, un registre d'exploitation doit être tenu.

6.1. Auto-inspection, mensuelle

Le bon fonctionnement de l'installation de séparation doit être contrôlé mensuellement par un expert (personnel de l'exploitant formé ou tiers spécialisé) sur les bases des mesures suivantes :

- Mesure de l'épaisseur ou du volume du liquide léger séparé.
- Mesure du niveau de boue dans le compartiment débourbeur.
- Contrôle du bon fonctionnement du dispositif d'obturation automatique du séparateur et, le cas échéant, des équipements d'alarme présents.
- Contrôle visuel du niveau d'eau dans le séparateur en cas de passage d'eau pour constater un éventuel encrassement de l'unité à coalescence.

Pour le nettoyage de cette dernière, voir point 6.2 "Nettoyage de l'unité à coalescence".

Les défauts constatés doivent être immédiatement réparés. Les particules flottantes doivent être évacuées.

*Ultime délai de vidange
de l'installation*

- Lorsque le débourbeur est complètement rempli de boues.
L'épaisseur maximale admissible est inscrite sur la plaque signalétique.
- Lorsque la quantité de liquide léger séparé atteint 80% de la capacité de stockage maximale.
Le chiffre indiqué sur la plaque signalétique correspond à 100 %!
- Ou lorsque le niveau d'eau dans l'installation est trop élevé en raison du colmatage de l'unité à coalescence. Pour les séparateurs avec unité à coalescence : le niveau max. de liquide admissible se situe à env. 10 cm sous le niveau supérieur de l'unité à coalescence.

Tenez compte des autres prescriptions des pouvoirs publics.

Pour déterminer de façon optimale le moment où l'installation doit être vidangée / nettoyée, ACO Passavant vous conseille l'utilisation d'un système d'alarme type SECURAT® -2001.

6.2. Entretien semestriel

L'installation de séparation doit être entretenue deux fois par an par un expert. Outre la réalisation d'une auto-inspection, les opérations suivantes doivent également être effectuées.

- Nettoyage ou remplacement de l'unité à coalescence lorsque le niveau d'eau dans le séparateur en cas d'écoulement d'eau est trop élevé (cfr. ci-dessus) ou, en présence d'un système d'alarme lorsque la sonde de niveau haut transmet une alarme.
- Nettoyage du conduit d'évacuation dans la chambre de prise d'échantillon, s'il celle-ci est présente.

Les constatations et les travaux réalisés doivent être consignés.

Nettoyage / Evacuation

ACO Passavant conseille de conclure un contrat avec une société de vidange professionnelle disposant de camions d'aspiration.

Vidange/Nettoyage/Traitement

Le nettoyage doit être prévu lorsqu'il n'y a pas d'eaux usées qui s'écoulent dans l'installation. Pour ce faire, on profitera généralement d'interruptions d'exploitation ou de jours de congé.

Attention !

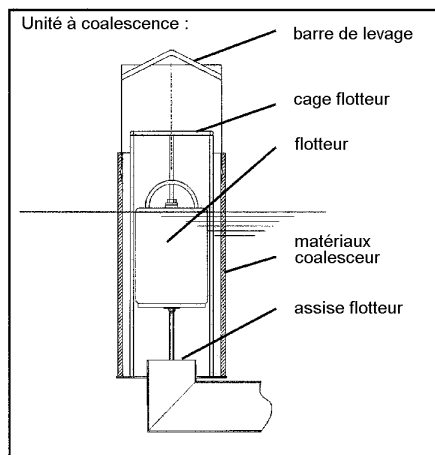
En cas de vidange complète des séparateurs CURATOR®- / COALISATOR®-CCB on aspire toujours le contenu du débourbeur en premier lieu et ensuite celui du compartiment de séparation.

6.3. Nettoyage de l'unité à coalescence

Ouverture de l'installation

Retirer le couvercle.

Lever l'unité à coalescence à l'aide d'un appareil de levage (si nécessaire) jusqu'au dessus du niveau d'eau dans le séparateur, laisser égoutter brièvement, et le retirer ensuite complètement.



Poids approximatifs (en fonction) :

GN	3	6 kg
GN	6/8/10	9 kg
GN	15	12 kg
GN	20	15 kg
GN	30	20 kg
GN	40	40 kg
GN	65	55 kg
GN	80	55 kg
GN	100	60 kg

Rincer l'unité à coalescence au point d'entrée du séparateur (point de nettoyage)

Le filtre à coalescence peut être nettoyé, tel qu'elle a été enlevée du séparateur. Vous ne devez pas retirer le mat à coalescence de la cage de support étant donné que celui-ci peut être nettoyé en étant monté. Pour les séparateurs à partir de GN 40, nous renvoyons à la page 13.

Nettoyage

Asperger au jet d'eau, min. 3/4", sous pression (min. 4 bars) ou au nettoyeur haute pression à max. 90 bars et sans augmentation de la température et, uniquement si cela s'avère, nécessaire, en ajoutant un détergent (convenant à la séparation) et en utilisant un nettoyeur haute pression à max. 60 bars et max. 60°C.

Utiliser la seconde unité à coalescence en alternance

Le nettoyage est plus simple et plus rapide et les interruptions de service sont évitées étant donné que le nettoyage de l'unité colmatée peut s'effectuer plus tard. L'unité non nettoyée doit être conservée temporairement dans un récipient rempli d'eau ou un sac en plastique, afin que la saleté ne sèche ni ne durcisse.

Le point de nettoyage de l'unité doit être raccordé à une installation de séparation

L'eau de rinçage doit être évacuée via le séparateur ou d'une autre manière conformément aux prescriptions.

6.4. Mats à coalescence

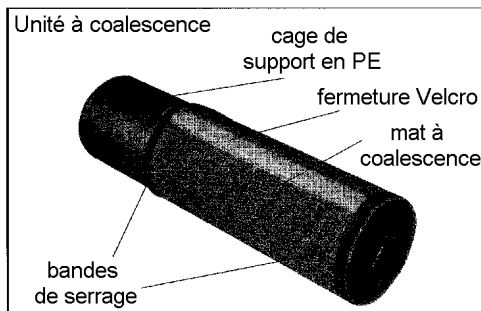
Usage multiple

Le matériel de coalescence se compose d'une fibre combinée (matière synthétique/acier inoxydable), résiste particulièrement au vieillissement et est physiologiquement inoffensif. Il convient par conséquent à un nettoyage et à une utilisation répétée.

Usage unique (exception)

Lorsqu'il n'existe pas de possibilités de nettoyage adéquates ou que d'autres circonstances l'exigent, l'usage unique est aussi exceptionnellement possible. Le mat à coalescence colmaté est retiré de la cage de support et placé dans un sac en plastique robuste et fermé pour être traité comme déchet spécial.

Enlèvement mat à coalescence



Chaque mat à coalescence est fixé en haut et en bas de la cage de support à l'aide d'élingues à fermeture Velcro (côté duvet à l'extérieur). Celles-ci doivent être retirées.

Ensuite, la fermeture Velcro de la mat à coalescence doit être ouverte et l'unité peut être déroulée.

Mat à coalescence de rechange

N° de commande / N° de référence
pages 15 et 16.

6.5 Instructions spéciales concernant les installations de séparation de type COALISATOR®-CRB à partir de GN 40 et COALISATOR®-PR GN 80 et 100

Constitution de l'unité à coalescence

Le matériau coalesceur est fixé en 2 ou 3 plans de 4 ou 6 couches sur la cage de support. Chaque couche est fixée séparément avec des bandes de serrage.

Séparateur type COALISATOR®	Nombre de plans	Nombre de mats par plan
CRB GN 40	2	4
CRB GN 50	3	6
PR GN 80 CRB GN 65	2	6
PR GN 100	3	6

Le poids max. d'une unité à coalescence est d'env. 60 kg.

Les séparateurs COALISATOR®-PR disposent de 2 unités à coalescence.

Préparation du nettoyage

Etant donné que les unités à coalescence se composent de 4 ou 6 couches, il est prudent de retirer les couches extérieures de la cage de support pour le nettoyage.

Les 2 couches intérieures peuvent rester sur la cage de support pour le nettoyage.

Les deux bandes de serrage sont d'abord détachées, ensuite, la fermeture Velcro est ouverte. Enfin, le mat à coalescence peut être enlevé de la cage de support.

Faites attention à l'ordre d'enlèvement des mats à coalescence, car les différentes couches ne sont pas de même largeur.

Montage des mats à coalescence

Ce dernier s'effectue dans l'ordre inverse de l'enlèvement des mats à coalescence de la cage de support.

6.6. Révision, tous les 5 ans minimum

Une révision de l'installation de séparation doit être réalisée au moins tous les 5 ans.

Celle-ci doit être effectuée par le collaborateur d'une société indépendante, un expert ou une autre instance.

L'ampleur précise des travaux exigés est détaillée dans la norme DIN 1999 partie 100.

7. Prescriptions de réparation du revêtement

Préparation de la base

La surface complète doit subir un nettoyage haute pression à l'eau pour être débarrassée de toute trace de graisses, huiles et autres impuretés. Ensuite, le réservoir doit être complètement séché.

Réparation des dommages

L'ancien revêtement d'époxy doit être préalablement traité par un ponçage intensif jusqu'à env. 15 - 20 mm tout autour de la zone endommagée, de manière à obtenir une base suffisamment adhérente pour le nouveau revêtement. Les renforcements et les dommages doivent être décapés. Veillez à éliminer correctement la poussière et les déchets de ponçage et à ne pas contaminer à nouveau les surfaces préparées avant d'appliquer le nouveau revêtement. L'humidité du béton sur une profondeur de 2 cm ne peut dépasser 5%.

Egalisation et aplanissement des parties décapées

Pour la longévité de l'époxy, un agent thixotrope est ajouté sur place pour obtenir la consistance d'un enduit. Ce matériau doit être appliqué avec une spatule ou un couteau à enduit avec une pression suffisante, de manière à supprimer quasiment le chevauchement.

Revêtement de réparation

Appliquer la nouveau revêtement époxy en deux couches.
Épaisseur de chaque couche > 300 µm.
Traitement à l'aide d'une spatule plate.

8. Pièces de rechange du filtre à coalescence

Type	N° de réf, unité complète	Cage de support PE	N° de réf, cage	Fibres combinées mat. synth./acier inox.	N° de réf, mats	Qté	Ruban de serrage	N° de réf, rubans de serrage	Qté
Oleomax 3/600	400135	Ø 214 / H 1000	400137	675 mm	701570	1	900 mm	700776	2
CRB 3 Ole 3/300 Ole 3/650	700745	Ø 214 / H 658	700453	675 mm	701570	1	900 mm	700776	2
Ole 3/900 CCB 3/300 CCB 3/650	700746	Ø 214 / H 838	700454	675 mm	701570	1	900 mm	700776	2
Oleomax 4/800 6/1200	400136	Ø 335 / H 685	400138	1060 mm	701572	1	1300 mm	700777	2
Ole 6/1200 Ole 6/2500 Ole 6/5000	700747	Ø 335 / H 785	700455	1060 mm	701572	1	1300 mm	700777	2
CRB 6	700748	Ø 335 / H 785	700455	1060 mm 1100 mm	701572 701573	1 1	1300 mm	700777	2
CCB 6/1200 CCB 6/2500 CCB 6/5000	700749	Ø 335 / H 900	700456	1060 mm	701572	1	1300 mm	700777	2
OLEOPASS CCB-Bypass 6-60/1200	400054	Ø 335 / H 1050	400052	1060 mm	701572	1	1300 mm	700777	2
CCB 8/1600 CCB 8/2500 CCB 8/5000	700749	Ø 335 / H 900	700456	1060 mm	701572	1	1300 mm	700777	2
Ole 8-10/1000 Ole 8-10/2500 Ole 8-10/5000	700747	Ø 335 / H 785	700455	1060 mm	701572	1	1300 mm	700777	2
OLEOPASS CCB-Bypass 8-80/1600	400054	Ø 335 / H 1050	400052	1060 mm	701572	1	1300 mm	700777	2
CRB 10	700748	Ø 335 / H 785	700455	1060 mm 1100 mm	701572 701573	1 1	1300 mm	700777	2
CCB 10/2000 CCB 10/2500 CCB 10/5000	700749	Ø 335 / H 900	700456	1060 mm	701572	1	1300 mm	700777	2

Séparateurs d'hydrocarbures

Type	N° de réf, unité complète	Cage de support PE	N° de réf, cage	Fibres combinées mat. synth./acier inox.	N° de réf, mats	Qté	Ruban de serrage	N° de réf, rubans de serrage	Qté
Ole 10/2000	700747	Ø 335 / H 785	700455	1060 mm	701572	1	1300 mm	700777	2
OLEOPASS CCB-Bypass 10-80/2500 10-100/5000	400054	Ø 335 / H 1050	400052	1060 mm	701572	1	1300 mm	700777	2
CRB 15 Ole 15/1500 Ole 15/3000 Ole 15/5000	700750	Ø 430 / H 805	700457	1360 mm	701574	1	1700 mm	700778	2
CCB 15/3000 CCB 15/5000	700753	Ø 430 / H 1350	700459	1360 mm 1400 mm	701574 701575	1 1	1700 mm	700778	2
OLEOPASS CCB-Bypass 15-75/3000 15-150/5000	400055	Ø 430 / H 1600	400053	1360 mm 1400 mm	701574 701575	1 1	1700 mm	700778	2
CRB 20	700752	Ø 430 / H 1100	700458	1360 mm	701574	1	1700 mm	700778	2
Ole 20/2000 Ole 20/4000 Ole 20/5000	700751	Ø 430 / H 805	700457	1360 mm 1400 mm	701574 701575	1 1	1700 mm	700778	2
CCB 20/4000 CCB 20/5000	700753	Ø 430 / H 1350	700459	1360 mm 1400 mm	701574 701575	1 1	1700 mm	700778	2
Ole 30/3000	700754	Ø 641 / H 1150	701569	1950 mm	700787	2	2400 mm	700780	3
CRB 40	700755	Ø 640 / H 1860 2 couches	718204	1950 mm 2050 mm	700787 701576	2 x 3 2 x 1	2400 mm	700780	6
PR 50 (ancien)	700756	Ø 640 / H 2250 3 couches	718203	1950 mm 2050 mm	700787 701576	3 x 3 3 x 1	2400 mm	700780	9
PR 80 CRB 65	700757	Ø 640 / H 1860 2 couches	718204	1950 mm 2050 mm	700787 701576	2 x 3 2 x 3	2400 mm	700780	6
PR 100	700758	Ø 640 / H 1860 3 couches	718203	1950 mm 2050 mm	700787 701576	3 x 3 3 x 3	2400 mm	700780	9